

NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2022.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Détail des dépenses de fonctionnement par chapitre :

Chapitres	Réalisé 2021	Prévisions 2022	Réalisé 2022	% évolution
011 : Charges à caractère général	213 748.39	284 650.00	280 976.68	+ 31.4 %
012 : Charges de personnel	486 296.42	526 750.00	504 558.86	+ 3.7 %
65 : Autres charges gestion courante	117 791.76	129 500.00	121 884.69	+ 3.4 %
66 : Charges financières	62 273.60	36 514.00	36 425.65	- 41.5 %
042 : Opération d'ordre, dot.provisions	9 042.00	8 918.00	9 510.51	+ 5.2 %
TOTAL	889 152.17		953 356.39	+ 7.22 %

Chapitre 011 – Charges à caractère général :

Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, denrées alimentaires, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien de bâtiments, de terrain, des véhicules et du matériel, les primes d'assurance, etc.

Les postes ayant le plus augmenté sont : l'électricité (+27.3 %), combustibles (+68.5 %), entretien du matériel roulant (+55%).

De nombreux travaux d'entretien ont été programmé comme l'installation d'une clôture à la mairie, le nettoyage du terrain de Labattude, l'élagage d'arbres par exemple, ainsi que l'entretien ou la rénovation des bâtiments publics (travaux appartement du presbytère, et de la poste etc...).

Chapitre 012 – Charges de personnel :

Ce chapitre a légèrement augmenté du fait de l'attribution d'une prime inflation en début d'année, l'augmentation du point d'indice en juillet, le tuilage du poste de la secrétaire de mairie pendant 3 mois et l'augmentation des cotisations d'assurance du personnel.

On peut noter tout de même une baisse de la ligne consacrée à la rémunération du personnel non titulaire du fait de la reprise d'un agent suite à un congé de maladie et le non-recours systématique au recrutement d'agent de remplacement ou saisonnier.

Chapitre 65 – Autre charges de gestion courante :

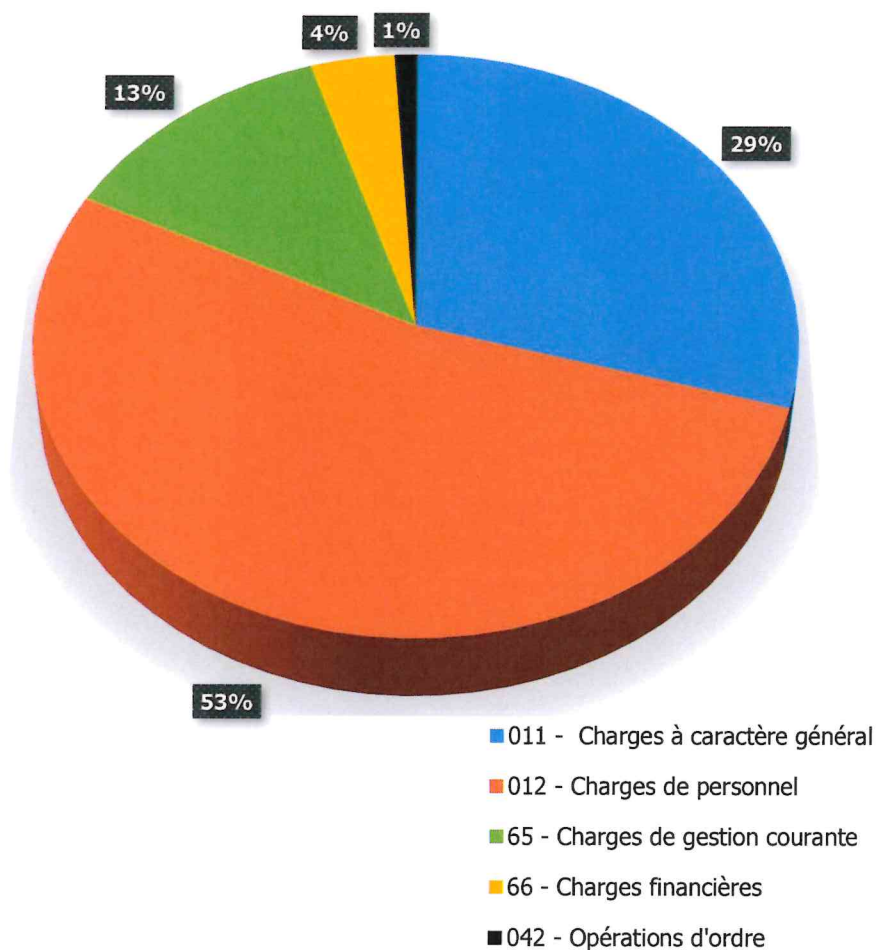
Ce chapitre est consacré aux indemnités versées aux élus, aux subventions aux associations, à la subvention au budget du CCAS ainsi qu'aux contributions obligatoires (remboursement des frais de scolarité, reversement du bonus territorial et les contributions versées au Syndicat d'électrification).

Chapitre 66 – Charges financières :

Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette et des frais de la ligne de trésorerie. La baisse des réalisations n'est pas significative puisqu'en 2021 des frais liés à la renégociation d'emprunt en 2015 ont été comptabilisé en 2021 mais ne donne plus lieu à aucun versement depuis.

Le montant total des dépenses s'élève à **953 356.39 €**

Dépenses de fonctionnement



Détail des recettes de fonctionnement par chapitre :

Chapitres	Réalisé 2021	Prévisions 2022	Réalisé 2022	% évolution
70 : Produits des services	64 701.07	61 000.00	64 313.80	-0.6 %
73 : Impôts et taxes	701 787.36	723 582.00	730 775.36	+ 4.13 %
74 : Dotations et participations	230 774.55	245 797.00	253 418.43	+ 9.81 %
75 : Autres produits de gestion courante	49 160.08	46 500.00	52 823.88	+ 7.45 %
76, 77 : Produits financiers et exceptionnels	2 496.58	0.00	619.24	-75.2 %
013 : Atténuations de charges	86 040.66	25 000.00	30 944.31	- 64.04%
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 134 960.30		1 132 895.02	-0.18 %
002 : Excédent reporté	181 729.16	123 014.61	123 014.61	

Chapitre 70 – Produits des services :

Les principales ressources de ce chapitre sont les produits de services tel que les redevances d'occupation du domaine public, la cantine, la garderie, le transport scolaire, les concessions dans les cimetières et le remboursement de la mise à disposition du personnel.

Chapitre 73 – Impôts et taxes :

Ce chapitre représente 64.5 % des recettes de fonctionnement. Il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale. Les autres recettes de ce chapitre sont l'attribution de compensation de la CABA, le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales FPIC, ainsi que la taxe additionnelle au droit de mutation.

Chapitre 74 – Dotations et participations :

Légère augmentation des dotations et attribution de la dotation pour le recensement de la population ce qui se traduit par une hausse de 9.81 %.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante :

Concerne les recettes des loyers de la commune.

Chapitre 76 et 77 – Produits financiers et exceptionnels :

Concerne les produits financiers, l'enregistrement des cessions d'immobilisations (vente de terrain) ainsi que les produits exceptionnels.

Chapitre 013 – Atténuation de charges :

Il comprend les remboursements de rémunération et des charges de personnel suite aux arrêts maladie. Il est en forte baisse puisqu'un agent a repris son poste et le remboursement pour un autre agent absent a été stoppé pendant l'étude de son dossier.

De ce fait, il vient atténuer le chapitre des charges de personnel en dépenses.

Le montant total des recettes s'élève à **1 132 895.02 €**.

Recettes de fonctionnement



A la clôture de l'exercice 2022, le compte administratif fait ressortir un solde positif de 179 538.63 € (dépenses – recettes de fonctionnement) auquel s'ajoute le report de l'année 2021 pour un montant de 123 014.61 soit un excédent total de la section de fonctionnement de **302 553.24 €**.

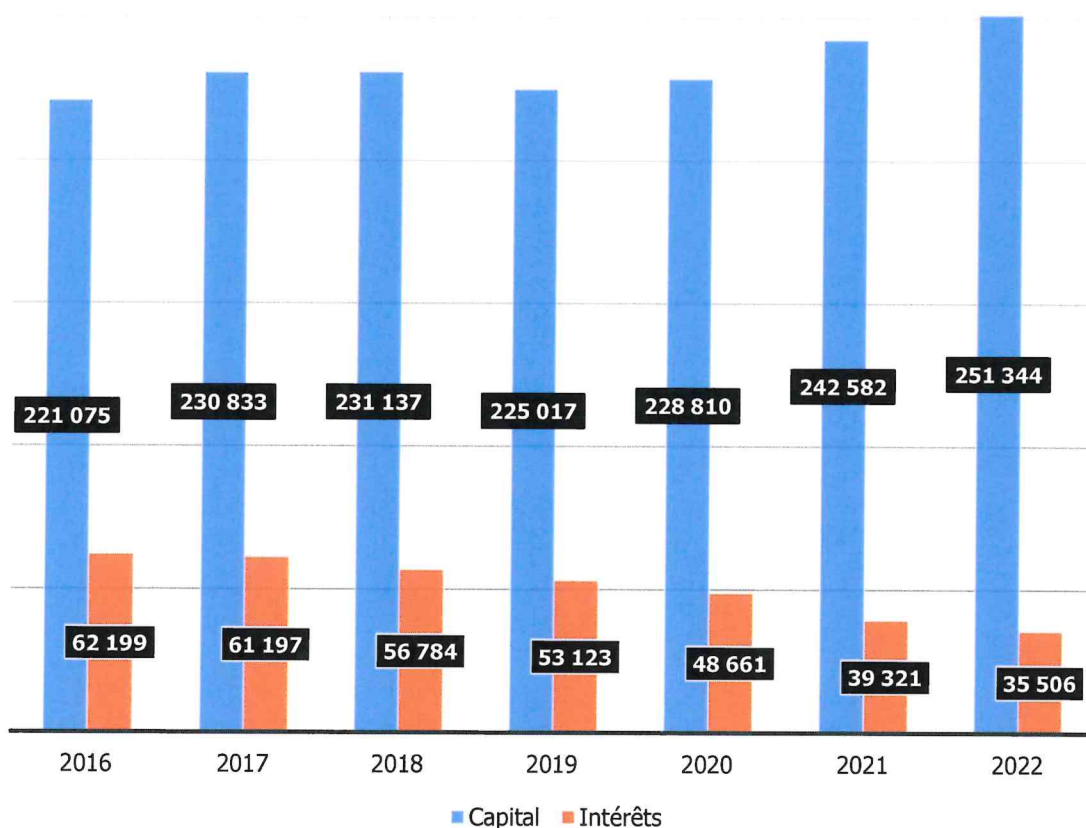
Cet excédent sera utilisé pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Détail des dépenses hors opération :

Articles	Prévisions 2022	Réalisé 2022	Reste à réaliser
16 – Emprunts	251 344.00	251 343.87	0.00
204182 – Eclairage public	1 500.00	958.55	0.00
2111 – Terrains nus	9 660.00	5 800.00	3 860.00
21318 – Travaux de bâtiments	14 300.00	4 222.94	10 000.00
2151 – Réseaux de voirie (cité Bastide)	20 000.00	0.00	20 000.00
2183 – Matériel de bureau et infor	8 000.00	6 380.17	1 500.00
2184 – Mobilier	2 000.00	1 695.02	0.00
2188 – Autres acquisitions	20 108.00	18 695.20	1 400.00
TOTAL		289 095.75	36 760.00

Etat du remboursement de la dette en euros



Détail des dépenses par opération :

Opérations	Prévisions 2022	Réalisé 2022	Reste à réaliser
11 – Voirie	101 580.00	26 709.84	74 800.00
12 – Préau	49 811.00	48 223.80	1 580.00
13 – Rénovation école maternelle	284 000.00	246 939.01	37 000.00
14 – Aire de jeux	26 000.00	6 256.80	19 700.00
17 – Travaux connexes	273 137.00	147 948.00	125 189.00
19 – Cimetière	24 000.00	22 277.22	1 722.00
20 – Grange Fayette	131 000.00	0.00	0.00
21 – Aménagement centre bourg	41 000.00	12 160.00	28 840.00
TOTAL		510 514.67	288 831.00

En investissement, le montant des dépenses réelles s'élève à **799 610.42 €**. Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à **325 591.00 €** et correspondent principalement aux travaux de voirie, de rénovation thermique de l'école maternelle, de l'aire de jeux, des travaux connexes liés à l'aménagement de la RN122 et des études d'aménagement du centre bourg non encore effectués au 31 décembre 2022.

Détail des recettes hors opération :

Articles	Prévisions 2022	Réalisé 2022	Reste à réaliser
28, 48 – Dotations amortissements	8 818.00	9 413.00	0.00
10222 – FCTVA	56 100.00	48 598.18	0.00
10226 – Taxe d'aménagement	0.00	6 551.38	0.00
1068 – Excédents de fonctionnement	305 372.68	305 372.68	0.00
1326 – Subv autres organismes	0.00	1 703.00	0.00
1641 – Emprunt	291 436.39	160 000.00	0.00
TOTAL		531 638.24	0.00

Détail des recettes par opération :

Opérations	Prévisions 2022	Réalisé 2022	Reste à réaliser
11 – Voirie	44 243.00	1 600.00	42 643.00
12 - Préau	56 173.00	47 938.00	8 775.00
13 - Rénovation école maternelle	239 200.00	59 412.41	179 786.00
14 – Aire de jeux	6 339.00	0.00	6 339.00
15 – Cour de l'école	13 000.00	13 000.00	0.00
17 – Travaux connexes	275 002.00	149 812.53	125 188.00
TOTAL		271 762.94	362 731.00

Les recettes s'élèvent à **803 401.18 €** et le montant des restes à réaliser à **362 731.00 €**. Ils correspondent au solde des subventions de l'Etat, de la région et du Département, restant à encaisser pour les travaux cités précédemment.

LES RESULTATS

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat 2022	953 356.39	1 132 895.02	179 538.63
Report 2021		123 014.61	123 014.61
Résultat net			302 553.24

Investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat 2022	799 610.42	803 401.18	3 790.76
Report 2021	254 695.68		- 254 695.68
Restes à réaliser	325 591.00	362 731.00	37 140.00
Besoin de financement			- 213 764.92

Le résultat de l'année 2022 se décompose de la manière suivante :

- Un excédent de 302 553.24 € pour la section de fonctionnement
- Un déficit de 213 764.92 € pour la section d'investissement avec les restes à réaliser.